

La Raison 91

Bulletin de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée

N° 56 octobre 2015



Sommaire

Page 2	Le mot du président
Page 3	Communiqué de la FNLP : Rentrée scolaire et laïcité
Pages 4 à 7	Fête de la République, journée mondiale de la LP, aux Ulis, le 20 septembre 2015
Pages 8 & 9	Retours du Congrès national de la FNLP, Creil, août 2015
Page 10	Appel de DDEN pour la manifestation du 5 décembre 2015
Page 11	« Les hommes du Vatican » : présentation de l'ouvrage de l'IREL P
Page 12	Enquête sur le pillage des fonds publics au profit de l'enseignement privé en Essonne
Page 13	Images
Page 14	Note de lecture : « La religion des seigneurs »
Page 15	Ouvrages recommandés
Page 16	Inscription à la manifestation du 5 décembre 2015

N.B. les articles signés n'engagent que leur auteur.

Samedi 5 décembre 2015

Place de la République, Paris 15 heures

MANIFESTATION NATIONALE
Pour la défense de la loi de séparation de 1905
Pour l'abrogation de la loi Debré

Le mot du président

A toute chose, malheur est bon, dit-on.

Je viens de le vérifier par tous les témoignages d'amitié et d'encouragements que j'ai reçus pour m'aider à sortir de mon opération.

J'ai pu vérifier que nous avons les ressources en adhérents, en sympathisants pour réussir les projets décidés au bureau du 1^{er} octobre sur la lancée du succès de la Fête de la République/ Journée mondiale de la LP, le 20 septembre aux Ulis :

- sortir *La Raison 91* en octobre,
- renforcer nos initiatives et nos liens pour réussir le 5 décembre,
- organiser une journée de la LP à Orsay Paris XI (jeunes et liberté de la recherche scientifique), le 25 novembre
- occuper une place accrue autour du 11 novembre pour la réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple,
- réussir le congrès à la mi-janvier pour élargir et renforcer le bureau et pour banqueter –après l'effort, le réconfort !-

et pour finir, commencer à rassembler les idées pour le Congrès national de la FNLP en Essonne en 2017.

Nous mettons en œuvre ce que nous avons décidé avec les autres délégués à Creil au dernier congrès national.

« À cœur vaillant, rien impossible », dixit Jacques Cœur, le grand Cœur.

Alors, en avant pour réussir la manifestation du 5 décembre. Pour cela, il est utile de remettre les choses au point, comme le faisait le philosophe Jacques Rancière lors d'une interview pour l'Obs du 2 avril 2015¹

« La loi de 1905 est une loi de séparation DES Églises et de l'État. Elle garantit notamment le respect absolu de la liberté de conscience par les pouvoirs publics.

Or, à partir des années 1980, on tend à faire de cette loi un grand principe universel, alors que le concept de laïcité avait été conçu pour réguler les relations de l'État avec les Églises, la catholique notamment.

Ce qui s'imposait à l'État, aux institutions et aux organismes publics se transforme progressivement en une règle à laquelle tous les particuliers doivent se soumettre.

Ainsi, il ne reviendrait plus désormais à l'État d'être laïque, mais aux individus. »

Louis Couturier

Réhabilitation des Fusillés pour l'exemple : Halte à la division ! Halte à la diversion !

La Fédération nationale de la Libre Pensée vient d'être informée par quelques-unes de ses Fédérations départementales d'un appel à constituer une « association nationale pour la réhabilitation collective des Fusillés pour l'exemple » de la Première Guerre mondiale. Cet appel vise à réaliser des « journées les 14 et 15 novembre 2015 » à Escamps dans l'Yonne.

La Libre Pensée tient à informer qu'elle n'est nullement partie prenante de cette opération de récupération politique, pas plus que ne le sont ses Fédérations départementales ou ses Groupes locaux.

Si la campagne pour la réhabilitation collective des 639 Fusillés pour l'exemple appartient à tous ceux qui la mènent et cela les honore, elle ne saurait nullement être confisquée par quelques-uns pour faire croire qu'ils « chapeauteraient et dirigeraient » cette campagne.

La Fédération nationale de la Libre Pensée, qui a relancé cette campagne de justice, n'a jamais voulu constituer une structure (une de plus !) qui se prendrait pour le Leader Massimo de cette action pour une œuvre de justice. Tout au contraire, la Libre Pensée a toujours veillé à réaliser l'union la plus large dans le strict respect des compétences de chacune des associations qui agissent sur leur propre plan et avec leurs propres motivations.

Le respect de l'indépendance des associations est un critère essentiel pour tous ceux qui se réclament de la démocratie.

Cette tentative de récupération à Escamps doit être dénoncée pour ce qu'elle est : **une vilénie insupportable**. Ni la Libre Pensée, ni aucune de ses structures, ni aucun de ses membres ne participeront à cette basse manœuvre qui tourne le dos à une véritable action unitaire et efficace pour que **l'honneur soit rendu aux 639 Fusillés pour l'exemple de 1914-1918**.

Halte à la division, Halte à la diversion !

* * *

Lu dans le journal de l'ARAC, « *Le réveil des combattants* » de juin dernier, sous la signature d'André Fillère, cet extrait :

« Chapeau à ceux qui, depuis le siècle dernier, demeurent sur « le chemin de l'honneur ». Et pour la réhabilitation, sortons les « fusillés pour l'exemple » du musée, rejetons les traîneurs de sabre criminels de tous les temps. La lutte continue. »

¹ Voir La Raison 91 N° 55, page 6.



COMMUNIQUE DE PRESSE –

Rentrée scolaire et laïcité :
A propos d'une étrange exigence
de Mme la Ministre de l'Education



Mme Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation, entend faire signer la *Charte de la Laïcité* par les familles des élèves à l'occasion de la rentrée scolaire. Pour mémoire, ce document qui date de 2013 et est affiché depuis dans les établissements scolaires est, du point de vue du ministère lui-même « à valeur déclarative et pédagogique. » Il n'a donc aucun caractère normatif.

Que signifierait cette obligation de signer ? Soulignons d'abord que cette mesure – pour autant qu'elle soit applicable – a des bases légales incertaines et une portée mystérieuse. Mais elle peut être un élément de perturbation.

La laïcité n'est pas une affaire de point de vue personne, mais une question d'organisation des pouvoirs publics : c'est la **loi de Séparation des Eglises et de l'Etat**, la non-reconnaissance des cultes et leur non-financement par l'Etat, l'interdiction de toute immixtion des religions et des groupes de pression, quels qu'ils soient, dans les Institutions publiques et l'Ecole républicaine en particulier.

Les citoyennes et les citoyens de toutes origines et de toutes opinions dont les enfants fréquentent l'Ecole publique et laïque, qui a, par ailleurs, l'obligation de les accueillir, n'ont pas individuellement à plébisciter ni à se soumettre à une « *Charte de la laïcité* », pas plus que

les enseignants et les chefs d'établissement n'ont à se faire les collecteurs de signatures de cette charte.

Cette opération n'a qu'un but : camoufler l'entorse primordiale à la laïcité, celle du Gouvernement, des Ministres et des Elus qui la bafouent en versant chaque année **10 milliards d'euros à l'enseignement privé catholique** en vertu de la loi Debré du 31 décembre 1959 et en participant es qualité à des cérémonies religieuses.

La laïcité c'est la liberté de conscience, pas la soumission à un ordre établi ni à des chartes. La laïcité n'est pas à contresigner par qui que ce soit, mais doit être appliquée et respectée par les pouvoirs publics,

En matière de respect de laïcité, le problème ne vient pas tant des parents d'élèves que des gouvernements successifs qui la bafouent depuis des décennies. L'arbre du voile islamique ne doit pas cacher la forêt antilaïque du non-respect systématique de la laïcité par les pouvoirs publics. En demandant aux parents d'élèves de signer la *Charte de la laïcité*, le gouvernement tente de faire disparaître ses propres turpitudes en renversant la charge de la preuve.

Manifestons ensemble le 5 décembre 2015 à l'occasion du 110^e anniversaire de la loi de 1905 !

Tous à Paris, le 5 décembre 2015 :
Pour la défense de la loi du 9 décembre 1905 !
Fonds publics exclusivement à l'École publique !
Pour l'abrogation de la loi Debré !

Fête de la République aux Ulis, journée mondiale de la Libre Pensée 20 septembre 2015



De gauche à droite : Lucien Lagrange, Gérard Brunet, Maud Olivier, Louis Couturier, Rose Marie Boussamba.

Communiqué de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée.

Trente cinq laïques et républicains se sont retrouvés dimanche 20 septembre, aux Ulis, à la pierre de la Liberté, à 10h.

Le rassemblement fut présidé par Rose Marie Boussamba pour la LDH, Maud Olivier, députée PS, Gérard Brunet et Lucien Lagrange pour l'ARAC 91, Louis Couturier, pour la LP91.

Chaque acteur a pu donner ses propres motivations de célébrer la proclamation de la République le 20 septembre 1792.

La LP a inscrit cette célébration dans le cadre de la journée mondiale de la Libre Pensée instaurée par l'Association Internationale des Libres penseurs rappelant l'entrée des troupes italiennes à Rome, porte Pia, le 20 septembre 1870.

Qu'ils soient à la tribune ou qu'ils se soient adressés aux participants (les représentants du PCF, du PS, du POI) les orateurs(trices) se sont réclamés :

- de la liberté de conscience,
- de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat,
- de l'exigence du respect de la Loi de Séparation de décembre 1905,
- de l'indivisibilité de la République.

Alors que les lois sociales et laïques de la République sont mitées, contournées, menacées, comme cela a été souligné par les intervenants, tous et toutes se sont félicités de la tenue de cette 6ème édition de la fête de la République aux Ulis, initiative qui fut lancée en 2009 par la municipalité présidée par Maud Olivier en partenariat avec la LP et la LDH et sont décidés à préparer la 7ème édition dès fin mai, début juin 2016 pour qu'elle ait l'ampleur qui correspond à l'attente des laïques et des républicains sollicités trop tardivement pour cette 6ème édition.

Vive la République laïque, sociale et indivisible.

Longue vie à la fête de la République et à la Journée mondiale de la Libre Pensée.

Ensemble préparons la manifestation du 5 décembre 2015 pour le respect de la loi de Séparation de 1905 et avec la LP, pour l'abrogation de la loi Debré.

Intervention de Louis Couturier, président de la LP91.

Alors que nous fêtons aux Ulis la proclamation de la République le 20 septembre 1792, dans des dizaines de pays du monde et dans de nombreuses villes en France se tiennent des rassemblements à l'appel de l'Association Internationale des Libres Penseurs (AILT) qui vient de tenir son congrès mondial à Montevideo.

Le 20 septembre a été choisi au congrès d'Oslo pour célébrer Garibaldi et l'entrée des troupes italiennes dans Rome, le 20 septembre 1870, entrée qui mettait fin à la puissance temporelle du pape.

La Libre Pensée a célébré Lazare Hoche à Versailles et Joseph Bara à Palaiseau.

Nous célébrons la proclamation de la République et l'abolition de la royauté.

Nous célébrons la République généreuse qui- dans sa Constitution de l'an I- accordait la citoyenneté aux étrangers qui prenaient en charge un vieillard ou un orphelin, la République qui a aboli l'esclavage, qui a décrété l'instruction gratuite, laïque et obligatoire, qui a voté les congés payés, les lois sociales à la Libération et bien sûr, qui a accordé le droit de vote aux femmes, acquis auxquels la LP reste attachée bec et ongles.

On nous objecte que la République a du sang sur les mains et des épines dans les talons.

-Le sang des victimes de la répression de juin 1848 qui fut la répétition de la Semaine Sanglante.

- Le sang des peuples colonisés.

-Le sang des victimes des généraux assassins de 1914 à 1918 et celui des fusillés pour l'exemple.

On ajoute que les lois sociales et laïques de la République sont mitées, contournées, menacées.

- Comment ne pas voir le corporatisme rampant qui inspire les mesures qui visent à faire prendre en charge par les syndicats et par les collectivités les mesures dictées par la Troïka et applaudies par le Medef.
- Comment ne pas voir que la Séparation votée en 1905 est menacée quand subsistent le concordat en Alsace-Lorraine et un statut d'exception en Guyane, quand le ministre de l'Intérieur, es qualité, inaugure aujourd'hui la cathédrale à Créteil, quand le pillage des fonds publics alimente les établissements privés ;
- Comment ne pas voir les obstacles à l'adoption de mesures républicaines en matière de fin de vie, des GPA et PMA, de la liberté de la Recherche Scientifique, de la réhabilitation collective des fusillés pour l'exemple de 1914-1918, d'abandon du projet de loi sur la charte des langues régionales et d'accueil des victimes de la guerre et de ses conséquences.

Nos approches sont diverses, nos réponses aussi.

Des approches essentielles nous sont communes. C'est ce qui ressortira, j'en suis sûr, des interventions que vous avez préparées.

Pour conclure, je dirai :

- Vive la République sociale, laïque et indivisible ;
- Vive la Loi de Séparation de décembre 1905.
- Guerre à la Guerre.
- Longue vie à la fête de la République aux Ulis et à la journée mondiale de l'AILP.
- Retrouvons nous à la manifestation nationale du 5 décembre 2015, à Paris.

A bas la Calotte ! Ni dieu, ni maître ! Vive la Sociale !

LDH : Discours pour la Fête de l'institution de la République : 20 septembre 2015

Le 21 septembre 1792, la Convention Nationale abolit la Monarchie constitutionnelle en France et fonde la 1^{ère} République.

Le choix ne s'est pas fait sans difficultés, il a fallu plusieurs décennies pour que les régimes monarchiques et impériaux soient définitivement abandonnés y compris dans l'esprit de la majorité des citoyens français.

La France mettra plus de 2 siècles pour adopter définitivement la République comme régime politique et arriver à mettre en place une démocratie libérale garantissant les libertés individuelles et les droits sociaux.

Cette avancée politique a été ponctuée par des luttes et des combats avec des dates entrées dans l'histoire :

- Liberté de la presse et de réunion votée en 1881.
- En 1884 : autorisation des syndicats, du divorce, loi municipale instaurant l'élection du Conseil municipal au suffrage universel (masculin).
- Loi sur les associations en 1901
- Séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905

Les républicains commencent à combattre les dernières influences de la monarchie et de l'Eglise sur les libertés

individuelles dans l'enseignement et la vie publique. Ils défendent la laïcité, la démocratie, les droits et les devoirs des citoyens, l'éducation et les libertés individuelles.

La Constitution sera rythmée par diverses modifications apportant chaque fois une nouvelle république.

Les 2 guerres mondiales mettront à mal notre république mais une refondation de ses bases va s'opérer après la 2nde guerre mondiale.

La IV^{ème} république reconnaîtra l'égalité des sexes (mais Maud Olivier nous dira que plus de 50 ans après le combat n'est pas encore gagné), nous noterons aussi le changement de statut amorcé pour les colonies qui conduira ensuite à leur indépendance.

- Le droit de vote des femmes en 1944
- La sécurité sociale

Les années 70 et 80 apporteront aussi de grands bouleversements sociaux, j'en retiens quelques uns :

- La majorité à 18 ans
- La contraception et l'avortement
- L'abolition de la peine de mort en 1981
- Les 39h puis les 35h

Nos libertés individuelles, les droits des travailleurs, les droits humains pour faire plus court sont pourtant encore mis à mal dans notre société du début du 21^{ème} siècle.

Les luttes ne sont pas terminées pour le respect des droits de l'homme et du citoyen, la LDH est vigilante et veille, son combat est fondé sur le combat contre les injustices et le respect de la démocratie. Notre combat est associé à toutes les luttes pour la liberté et le respect des droits de l'individu qu'ils soient politiques, économiques, syndicaux ou associatifs.

Lutter pour les valeurs de la république c'est aussi lutter pour la citoyenneté, aider chacun à prendre sa part dans la vie de son pays, de sa cité (c'est pourquoi la LDH demande le droit de vote des étrangers pour les élections locales).

Nous ne pouvons pas rester insensibles au drame qui se déroule à notre porte en Méditerranée et dans les pays d'Europe concernant les réfugiés. Ils fuient eux aussi des pays où la dictature et la barbarie sont les lois de leur s gouvernants, eux aussi combattent à leur manière, ils essaient de sauver leur vie et celle de leur famille. C'est notre devoir de citoyen et de républicain de les soutenir, de les accueillir mais aussi de les aider à combattre pour libérer leur pays et faire vaincre la démocratie.

Je ne peux pas terminer mon intervention sans attirer votre attention sur les dangers actuels pour nos libertés que constitue la montée de l'extrême droite.

Sous le prétexte de la crise économique que traverse notre pays, nous voyons remonter des idées fascistes, racistes et surtout nous voyons nos concitoyens se laisser influencer par des discours et des paroles pourtant dangereuses pour leur libertés.

Enfin, notre combat en France, celui des vrais républicains, (pas de celui de ceux qui se sont appropriés ce nom pour leur parti) est de lutter contre cette dérive de la démocratie que représente le Front national et de sensibiliser nos enfants, nos jeunes, de les aider à mieux comprendre et à respecter les valeurs pour lesquelles beaucoup de nos prédécesseurs ce sont battus.

Maud Olivier, députée de la circonscription au nom du PS.

La République en actes !

Ce 20 septembre 2015, est un jour de célébration de la République.

La République, c'est cette organisation politique de la société française instaurée par la Révolution, en remplacement de la monarchie qui ne reconnaît d'autre gouvernement légitime que le gouvernement républicain, ni d'autre république que celle fondée sur la liberté et sur l'égalité. La République française est une et indivisible, l'Etat doit garantir les libertés publiques sur tout le territoire et assurer l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de couleur de peau ou de religion

En choisissant ce nom, « Les Républicains », pour nommer leur parti, l'ex UMP a voulu s'approprier de manière exclusive la personnification de la République et exclure ainsi les Français, qui ne seraient pas de leur camp, du champ politique républicain.

Or aucune partie du peuple français ne peut en revendiquer l'usage exclusif.

L'idéal républicain est commun à l'ensemble des Français. Et c'est bien cette unité-là qui nous appelle aujourd'hui à ce rassemblement pour défendre les valeurs de notre République.

Un des fondements de notre République est la laïcité qui, encore et toujours, doit être expliquée et posée comme un régime juridique et constitutionnel aussi bien démocratique, qu'émancipateur. Le modèle de la République laïque implique la reconnaissance des différences mais sur des principes et des valeurs partagés, de telle sorte que les appartenances particulières et les individualismes ne puissent jamais l'emporter sur ... l'harmonie du «bien vivre ensemble».... Nul ne peut invoquer ses convictions pour se soustraire au droit et au respect des convictions de l'autre.

La laïcité est le principe politique qui permet à toutes les convictions existentielles de vivre en bonne intelligence les unes avec les autres, à partir du caractère fondamental de l'égalité pour tous, de la liberté de pensée et du droit d'expression comme bien commun.

Droit d'expression... ces mots qui nous rappellent avec tant de colère et d'émotion les terribles attentats de janvier.

Dans ces temps troublés où nous devons faire face à un profond malaise social et démocratique, certains de nos concitoyens, dont les conditions de vie sont difficiles, doutent des valeurs de la République. Et se tournent vers des thèses, oh combien ! nauséabondes.

Or l'Histoire nous l'a montré, le racisme, l'antisémitisme, sont les symptômes d'une crise de la démocratie, d'une crise de la République.

Pourtant c'est bien dans notre République que nous pouvons trouver les fondements d'une démocratie égalitaire, émancipatrice, notre pays, la France, où a été proclamée la déclaration des Droits humains, droits de l'Homme et du citoyen, et bien sûr de la citoyenne.

Les piliers de notre République que sont l'égalité, la fraternité et la laïcité sont autant des références, qu'un programme d'actions jamais achevé, toujours à construire, qui aujourd'hui démontre une fois de plus son impérieuse nécessité. Alors mettons la République en actes.

La fraternité prend tout son sens aujourd'hui avec cet élan de solidarité envers les réfugiés. Comme l'a dit très justement le Président de la République, « c'est le devoir de la France. Le droit d'asile fait partie de son histoire, de son âme. Une histoire marquée par des générations d'exilés, de réfugiés, venus faire France avec nous ».

J'ai sollicité cette semaine les maires de la circonscription pour leur demander s'ils/elles pouvaient s'engager à accueillir des réfugiés dans leurs communes. Pour ma part, en tant que députée, j'accompagnerai, à travers la réserve parlementaire qui m'est confiée, les projets allant dans le sens de l'accueil des réfugiés. Je le faisais déjà cette année en participant au financement de l'ASTI aux Ulis et d'un projet de la CIMADE. J'avais également activement participé à l'élaboration du projet de loi portant réforme de l'asile, en tant que rapporteure de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale.

Chers amis, il est vraiment important qu'au-delà de l'appel à la solidarité, certes important, nous affirmions notre combat pour nos valeurs de partage et d'humanisme, en revendiquant haut et fort nos engagements envers les plus faibles. J'entends certains agiter les peurs et les égoïsmes. Les chiffons rouges brandis par la droite, les petites phrases de ses chefs doivent être dénoncés, comme celles de Nicolas Sarkozy parlant de désintégration de la société, ou s'interrogeant sur le bienfondé de l'aide médicale d'Etat et le droit du sol... Et ce n'est que le début...

Ne pas agir serait nier nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Nous devons toutes et tous prendre nos responsabilités.

Car c'est la solidarité et l'implication de tous qui permettra de répondre à ce défi.

Ce sera ça, la République en actes !

Grégory Chaboussant, au nom du bureau du comité POI Ulis-Orsay

Au nom du bureau du comité Ulis-Orsay du Parti Ouvrier Indépendant je remercie la Fédération de la Libre Pensée, la ligue des Droits de l'Homme, et l'Association républicaine des Anciens Combattants de nous avoir permis de participer à cette 6^e édition de la fête de la République ici aux Ulis.

Notre comité POI est par nature aux côtés de tous ceux qui défendent la République et ses valeurs humanistes, l'égalité de traitement entre tous les citoyens, face aux attaques venant de toutes parts :

- Remise en cause de la loi 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat, de la liberté de conscience.
- Coups portés contre le code du travail et le statut de la fonction publique qui individualisent les droits, le droit local l'emportant sur le droit national, le contrat individuel se substituant au droit collectif. Cette inversion de la hiérarchie des normes met à bas le code du travail et laisse seuls les travailleurs face aux patrons. Les lois et acquis de 1936 et 1945 sont attaqués parce qu'ils protègent les salariés dans leurs conditions de travail et de rémunération, dans leurs droits à la protection sociale, leurs droits à la retraite, à l'accès aux soins. Pour cela, il y a la volonté

d'intégration des organisations syndicales à la mise en œuvre de ces contre-réformes visant à démembrer l'Etat social, la Sécurité sociale, l'Education nationale.

- Casse des communes et des départements, suivant en cela les recommandations pressantes de l'Union européenne, de l'OCDE, et autres FMI. Après le communautarisme religieux, on voudrait morceler la République pour instaurer des communautés régionales, des droits sociaux régionaux, des diplômes régionaux, des universités régionales, et promouvoir les langues régionales. C'est pourquoi le POI condamne la loi NOTRE et soutient avec force les élus qui s'y opposent. Le POI pense que la laïcité est indissociable de la défense de l'Ecole de la République, gravement menacée aujourd'hui : territorialisation et rythmes scolaires, réforme du collège, autonomie des universités maintenant en déroute financière, sont autant de mesures qui affaiblissent l'Education nationale au profit des groupes de pression économiques ou religieux, à l'opposé de l'idéal républicain d'égalité et d'universalité.

Enfin un dernier mot sur la fraternité, un bien beau mot qui se décline notamment par l'accueil, sans conditions, des opprimés et des persécutés, de ceux qui fuient la guerre. Le POI affirme que les quotas sont la négation du droit d'asile et que ceux-là mêmes qui les ont proposés cet été sont directement responsables du chaos libyen, du chaos syrien, du chaos soudanais, du développement aberrant des fanatiques religieux dans cette région du monde. C'est la politique des grandes puissances faite de guerres et de ventes d'armes, de plans d'ajustement structurels, de pillages, qui provoque ces exodes massifs ! Souvenons-nous-en ! En choisissant de parader aux côtés des mafias pétrolières esclavagistes du Golfe Persique et du tortionnaire galonné régnant sur l'Egypte, on assure le service après-vente des industriels des armes. Triste gouvernement qui ose encore se parer des vertus républicaines dans ces conditions !

Tous ceux qui se dressent dans l'unité contre les lois scélérates mises en œuvre ou proposées ces derniers temps (lois Macron et Rebsamem contre les travailleurs et salariés, loi Touraine contre l'accès aux soins partout et tout le temps sur le territoire, loi NOTRE d'éclatement communes) peuvent compter sur le Parti Ouvrier Indépendant, sur ses comités et ses militants.

DECLARATION DU RESPONSABLE DU PCF des ULIS AU NOM DES COMMUNISTES DE LA VILLE

Mesdames Messieurs citoyennes et citoyens des Ulis, mes salutations fraternelles, militantes et citoyennes.

Cette République que nous fêtons aujourd'hui, nous la voulons plus forte. Sa faiblesse réside dans l'insuffisance mise en œuvre des principes énoncés dans la devise qui orne le fronton des équipements publics : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE. Prenons quelques exemples. Où est la LIBERTE pour les 5 millions de citoyennes et citoyens qui se voient refuser la liberté de travailler ?

Où est l'EGALITE quand l'écart de salaires entre hommes et femmes est aussi important et s'est à peine réduit en plusieurs décennies ?

Où est la FRATERNITE quand on nous présente le plus pauvre que soi comme un dangereux assisté qui doit nous effrayer car il peut préfigurer notre situation future ? Et que le gouvernement ne veut accueillir que 24 000 réfugiés pour 65 millions d'habitants ?

Les inégalités sont un poison pour la société. Quand il y a des dominants et des dominés, il n'y a pas de liberté pour les dominés.

Pour nous, communistes, l'abolition des privilèges est toujours à l'ordre du jour comme en 1789. Les privilégiés ne sont ni les fonctionnaires ni les salariés du privé disposant d'un emploi. C'est la finance qui écrase notre peuple et ceux des autres pays.

Ces financiers et leurs relais politiques et médiatiques, ont remis en cause le NON à l'austérité du peuple grec Ils n'adorent la démocratie que quand celle-ci se prononce en leur faveur. Nous pensons que le choix des peuples doit être respecté, le nôtre, fait au référendum de 2005 a été renié par le traité de Lisbonne en décembre 2007.

La liberté de choisir ses représentants doit devenir un droit universel. Nous disons : EGALITE pour les résidents étrangers en leur permettant de voter aux élections locales. La République est une et indivisible. Elle doit assurer l'EGALITE des citoyennes et citoyens sur tout son territoire. Elle doit contribuer à l'émancipation et à l'épanouissement de chacun d'eux. La réforme territoriale va à rebours, elle éloigne les citoyennes et citoyens des lieux de décision en dépouillant les communes de leur souveraineté. Les réformes dans l'enseignement, rythmes scolaires et collèges, mettent fin à l'EGALITE d'accès aux savoirs des enfants sur le territoire de la République. Ainsi, à l'école primaire cet accès est à géométrie variable suivant les possibilités financières des communes à qui l'Etat diminue ses dotations.

Notre République est mise à mal, la vie politique est enfermée dans le carcan d'une monarchie présidentielle. Dépassons cela en donnant des pouvoirs réels aux citoyens dans la cité et l'entreprise, en développant la vie associative, en relançant une éducation populaire moderne, en instituant une démocratie parlementaire, la proportionnelle, la parité et le non cumul des mandats, avec un statut de l'élu-e permettant aux salarié-e-s d'accéder aux fonctions électives, en agissant pour réorienter la construction européenne dans le sens de la solidarité entre les peuples.

Solidarité ? Les réfugiés en ont besoin, ils fuient la guerre et les bombardements fruits du capitalisme qui se nourrit de la mort et de la destruction. Le Président de la République ajoute la guerre à la guerre en voulant bombarder la Syrie, la Droite réclame des interventions terrestres, l'extrême droite instrumentalise les réfugiés pour servir ses discours de haine et de xénophobie.

POPULARISONS LE VIVRE ENSEMBLE, AGISSONS POUR LA PAIX ET L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

**Ensemble, construisons une VI e République, sociale, démocratique, paritaire et citoyenne.
VIVE L'HUMAIN D'ABORD.**

Retours du Congrès National de Creil qui s'est déroulé du 19 au 22 août 2015

Irène Lavignolle

La jeunesse est riche d'ivresse continue : c'est la fièvre de la Raison. La Rochefoucauld.

Chaque fois que je suis déléguée, je me dis et préviens qu'il est dommage que d'autres adhérents de notre fédération de l'Essonne n'y participent pas, tant le rassemblement de toutes les fédérations nous montre l'étendue de nos idées, débats, de notre construction.

Je suppose que pour Alain, Pierrette, Denis, Edith, qui y ont déjà participé, cet intérêt est resté vivant. Avec Louis, secrétaire de l'IREL, je propose que nous soyons au moins deux futurs délégués, quitte à payer un peu, en prévoyant un système de soutien, et cela surtout si une prochaine année nous devons être une fédération organisatrice !

Avant les premiers travaux du Congrès, se tint le Colloque sur l'Ecole, auquel Louis et moi avons assisté le mardi après-midi. Je reviendrai dans un prochain article sur l'Ecole Publique.

Un congrès, c'est un emploi du temps varié, serré, cadré ; Accueil, discours, interventions, réunions, commissions, questions, discussions, conseils, rapports, réponses, résolutions, votes...la pensée libre se manifeste en France et sur le plan International, en salle, au bar, lors des sorties, des projections, des invitations en Mairie, des repas, dont le Fraternel, des voyages, des spectacles, pour se retrouver le plus amicalement possible, entre nous très ouverts, avec des symboles, des écrivains, des livres avec notre belle librairie, et des projets sérieux.

Je retiens en particulier de la présentation par Jean Sébastien Pierre :

Je remercie comme lui la bonne organisation du Congrès par l'équipe de Creil et je leur exprime ma reconnaissance pour leur gentillesse à mon égard.

L'importance de l'information entre nous avec la CAN et les adhérents, les divers bureaux des groupes et fédérations, d'Entr'aide et Solidarité, du travail dans l'AILP, avec nos mails, échanges, rencontres, interventions auprès des élus, organisations de Colloques, réflexions sur des questions à l'étude concernant notre monde social ; appel auprès des organisations amies pour se rendre avec nous à la MANIFESTATION du 5 DECEMBRE 2015. Je partage avec joie que la motion Laïque ait reçu l'unanimité. Connaissant les milliards détournés de l'Ecole Publique pour aller vers la confession depuis la Loi Debré de 1959, contre laquelle, nos parents ont déjà lutté, continuant le combat du Rassemblement de Vincennes, avec notre famille, nos amis, nos camarades laïques de diverse

impulsions, car ainsi une lumière de Paix peut se dessiner contre les massacres actuels.

Le Congrès s'est ouvert par 44 interventions et ou messages lus, c'est dire l'impact national et international du sens actif, avancé et constructif du mot Fédérer mais surtout de la reconnaissance de notre Action.

Pour l'hommage à nos camarades disparus, je réserve quelques lignes « sentimentales » pour Christian Déméautis, avec qui j'aimais parler, grâce à son accent, sa verve claire, sa gentillesse et son goût pour l'humour dans le travail sérieux. Il avait toujours une douceur pour feu notre amie Rachel. Ainsi que pour Jacques Prince que j'avais connu lorsque j'étais petite ainsi que son épouse Armelle, assistante sociale pour un grand travail dans les écoles, et leurs fils. Je tiens à les embrasser chaleureusement. L'un d'eux, artiste, m'encourage à la peinture.

Promenons nous dans l'International, au Congrès de Montévidéo en Uruguay, qui a travaillé sur les avancées en Irlande (mariage des homosexuels, lutte actuelle pour le droit à l'avortement) ; en Norvège le parlement a aboli le délit de blasphème ; en Grèce, l'association des amis d'Hypatie a réussi à faire reconnaître les privilèges exorbitants de l'Eglise orthodoxe, dont la somme représenterait la soi-disant dette qui appartient en fait aux banques et non au peuple grec.

L'Europe se dote d'un ouvrage sur nécessaire séparation entre les Etats et les Eglises. Nos camarades de la CAN nous invitent à développer notre compréhension sur ce que représente les liens entre « l'écologie » politique ! (non comme science) et la doctrine sociale de l'Eglise avec l'encyclique Laudato du pape actuel.

En France, vous avez tous pu lire dans « La Raison » à quel point nos interventions auprès des tribunaux remettent « les pendules à l'heure » comme à Ploërmel contre la statue, pour les crèches de Noël à sortir des mairies, pour la jupe longue ou courte, l'appel pour le droit civil contre le droit canon, le droit de se faire débaptiser. Le mouvement de la Libre Pensée fait œuvre de justice.

En préparant la manifestation nationale du 5 décembre pour la défense de la Laïcité avec des meetings, affiches, tracts dès maintenant, nous renouons avec la grande fraternité du monde laïque, sans concession. Il s'agit de sortir de « l'étranglement de la nuit » Jean Cottreau (1960).

Notre presse sert dans le mouvement à instruire toutes les questions : ainsi « L'Idée Libre » sortira

son prochain numéro avec le titre « **Laïcité, j'écris toujours ton nom** ».

Chers adhérents de l'Essonne (vous êtes 66), avec vos connaissances, inscrivez-vous à la manifestation du 5 décembre.

Entre nous, c'est bien, mais être dans la place que nous ouvrent les problèmes de notre société, c'est mieux, nombreux, surtout avec l'organisation de débats contradictoires qui ne peuvent qu'enrichir les esprits libres et naturellement différents même quand il s'agit de religieux. Nous n'aimons pas les instrumentalisation et violations de la Laïcité ; pour mieux se comprendre, nous organiserons un colloque « Laïcité et Islam ».

Pour ce qui est des finances, je vous invite à lire les comptes-rendus et à en parler à Françoise notre trésorière. Nous y reviendrons en Assemblée générale.

Louis Couturier

Tout notre fonctionnement traverse notre presse, nos livres, nos bulletins, nos revues. La multiplication des abonnés prouve l'intérêt et la détermination. Prochain ouvrage : « Les hommes du Vatican ». Lire est un plaisir par rapport à de faux débats par exemple télévisuels.

Quand discussion générale, beaucoup d'idées fusent, le bulletin qui doit vous arriver vous permettra de faire plus connaissance avec les autres associations et fédérations, même des Iles, et en particulier de l'intervention de Louis, à qui je souhaite bon courage et une bien meilleure santé.

Je vous invite à lire avec minutie toutes les résolutions et à les travailler dans la pratique.

Des commentaires bienveillants sont les bienvenus.

Irène Lavignolle-Vioque

* * *

Intervention au congrès

Louis Couturier (91) : Un adhérent de la fédération nous a transmis une contribution dans laquelle il juge erroné de demander l'abrogation de la loi Debré. Il est utile de revenir sur : constitution de la Vème République, Loi Debré, serment de Vincennes, abandon de la revendication de l'abrogation dans le CNAL, puis résistance de la Libre Pensée pour en arriver à la situation actuelle : l'AILP, colonne internationale toujours plus forte, FNLP dans une situation nouvelle, point d'appui pour toutes les fédérations qu'elles soient grandes ou qu'elles soient petites.

Les organisations qui se réclament de la laïcité ont fait état de ce qu'elles doivent à la FNLP et annoncent leur participation, le 5 décembre, dans la rue à nos côtés. C'est de bon augure pour réussir le 5/12 et un meeting sur la région parisienne quelques semaines avant, appuyé sur l'état local, départemental et régional du pillage des fonds publics.

Sur votre agenda

Le mercredi 25 novembre à la faculté des sciences d'Orsay (Université Paris XI) avec Jean Sébastien Pierre, professeur émérite à l'Université de Rennes 1, président de la FNLP

- de 12 h 15 à 14 h, conférence débat en direction des étudiants et des personnels,
- le soir, conférence débat sur la liberté de la recherche (détails et lieux seront précisés ultérieurement)

Le samedi 16 janvier 2016, 15 h, Congrès de la fédération de l'Essonne de la LP à Marcoussis, Maison des associations.

APPEL DE DDEN POUR LA MANIFESTATION
DU 5 DECEMBRE 2015
POUR DEFENSE DE LA LOI DE 1905
ET POUR L'ABROGATION DE LA LOI DEBRE



Nous avons pris connaissance de l'Appel de la Fédération Nationale de la Libre Pensée à une manifestation nationale le 5 décembre 2015

- pour la défense de la loi de 1905, loi de séparation des Eglises et de l'Etat, et son application sur tout le territoire (3 départements où s'appliquent le concordat de 1801 et les lois allemandes de Bismarck).
- pour l'abrogation de la loi Debré de 1959 qui permet le financement public des écoles privées confessionnelles à 97% catholiques (chaque année, 10 milliards sont ainsi détournés et font cruellement défaut à l'enseignement public laïque).

Nous, DDEN, amis de l'école publique, défenseurs de la laïcité, nous pensons qu'il faut répondre positivement à cet appel. Au cours du congrès national de Paris, les DDEN ont réaffirmé (après le congrès de Poitiers) "leur indéfectible adhésion au principe de laïcité et, en cohérence avec le préambule de la Constitution de la République qui affirme « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale », les DDEN redemandent :

- l'abrogation de la loi Debré, Carle et toutes les lois anti-laïques
- l'application intégrale du Code de l'Education sur l'ensemble du territoire national".

Tous, quelles que soient nos sensibilités, nous constatons comment chaque année un peu plus l'Ecole publique laïque est mise à mal par les "réformes" successives.

Nous constatons aussi que le principe de gratuité qui permet l'égalité des droits est bafoué.

Cette manifestation nationale est une bonne occasion de rassembler les laïques, les républicains et tous ceux pour qui le serment de Vincennes est toujours d'actualité.



BARBEAU Pascal (69)- **BILLIER** Cécile (79) - **BLOT** Jean Paul (75) - **BOUSSEL** Martine (94) - **CHARBONNEL** Jean (63) - **COSSEVIN** Monique (17) - **DEMEAUTIS** Christian (81)- **DESPLANCHES** Jocelyne (44) - **DIDIERJEAN** Claude (10) - **DU-BOIS** Claude (75) - **DUGUET** Gérard (94) - **EGLIZOT** Raymond (63) - **FAIVRE** Jean Claude (04) - **GAGNON** (77) - **GOSSELIN** Yolande - **GUFFROY** Dominique (04) - **HARROCH GALI** (75) - **JOUANNET** Alain (37) - **LARRIVE** Claude (63) - **LEPEIX** Roger (44) - **MARTIN** Maurice (78) **MASSIOT** Mireille (37) - **MERCIER** Marie Christine (94) - **NEVIERES** Germain (04) - **PERTHUIS** (37) - **PFOHL** Mireille (94) - **PITT** Joël (48) - **PLANTUREUX** (37) - **POUYET** Marc (04) - **ROUX** Bernard (48) - **ROYER** Lionel (37) - **ROYER** Monique (37) **SAVIGNY** Jacques (78)- **TESTANIERE** Claude (64) - **VILLETTE** Mireille (49)-**VILLATTE** Joël (37) - **VISSEQ** Alain (34).

Nom	Adresse	Signature

Signature par mail : dden5dec2015@gmail.com

Singature par voie postale : A.JOUANNET 12 rue André Gide 37300 JOUE-LES-TOURS

Les Hommes du Vatican

(Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les agents du cléricisme sans jamais oser le demander)

L'Institut de Recherche et d'Études de la Libre Pensée avec les Éditions libertaires publie un ouvrage remarquable qui fera date. Il a pour ambition d'éclairer utilement les citoyens et les laïques sur la plus formidable entreprise de noyautage et d'infiltration que nos sociétés aient connus. On amuse la galerie avec les islamistes et pendant ce temps, les Hommes du Vatican conquièrent, une après l'autre, les manettes du Pouvoir.

Ils ne sont plus une tendance, une sensibilité, une fraction. Ils sont le Pouvoir

La démocratie, la République, la laïcité sont en danger. Sur le devant de la scène ou dans l'ombre, les agents du Parti noir agissent. Les Hommes politiques, les Gouvernements, les institutions internationales sont entre leurs mains. Il est temps que le masque tombe.

63 agents, leurs histoires, l'Histoire de l'Église catholique, l'itinéraire du Pape François dévoilés, disséqués, mis en lumière. Une œuvre de salubrité publique. En voici le sommaire :

Introduction de Christian Eyschen

- 1- Adenauer Conrad
- 2- Amouroux Henri
- 3- Ayrault Jean-Marc
- 4- Aznard José Maria
- 5- Balmant Patrick
- 6- Barjot Frigide
- 7- Barroso José Manuel
- 8- Bayrou François
- 9- Berger Laurent

Crocuta-Crocuta

- 10- Bergougnoux Alain
- 11- Beuve-Méry Hubert

L'Église sous Vichy

La Corporation paysanne L'École des cadres d'Uriage

- 12- Blair Tony
- 13- Boissonnat Jean
- 14- Bourseiller Christophe
- 15- Boutin Christine
- 16- Chapuis Robert
- 17- Chèrèque père et fils

- 18- Copé Jean-François
- 19- Courtois Stéphane
- 20- Delors Jacques

De Vichy à l'Union européenne Familles rurales Le drapeau européen Le prix Charlemagne

- 21- De Valera Eamen
- 22- Di Falco Landri Jean-Michel
- 23- Dorgeres Henri
- 24- Dreyfus Michel
- 25- Duplessis Maurice
- 26- Fioraso Geneviève
- 27- Furet François
- 28- Geremek Bronislaw
- 29- Glemp Joseph
- 30- Gonzales Felipe
- 31- Gutierrez Antonio
- 32- Hirsch Martin
- 33- Hollande François

Les chrétiens de gauche et l'impérialisme romain Et le 8ème jour, Dieu créa la CFDT Le Rocher

- 34- Houllebecq Michel
- 35- Hulot Nicolas
- 36- Jacob Christian
- 37- Juncker Jean-Claude
- 38- Karamanlis Konstantin
- 39- Lalouette Jacqueline
- 40- Lamy Pascal
- 41- Lavignotte Stéphane
- 42- Lefebvre Dominique
- 43- Lenoir Frédéric
- 44- Le Maire Bruno
- 45- Macron Emmanuel
- 46- Mandel Ernest
- 47- Merkel Angela
- 48- Ozouf Mona
- 49- Prodi Romano



L'Institut des Œuvres Religieuses

- 50- Prost Antoine
- 51- Rémond René
- 52- Rocard Michel
- 53- Royal Ségolène
- 54- Sa Carnero Francisco
- 55- Salmon Alex
- 56- Tindemans Léo
- 57- Touraine Marisol
- 58- Val Philippe
- 59- Vallet Odon
- 60- Valls Manuel
- 61- Van Rompuy Herman
- 62- Walesa Lech
- 63- Wauquiez Laurent

À propos du pape argentin Jorge Bergoglio



BON DE COMMANDE

À retourner avec votre règlement à :
IRELP 204 rue du Château des Rentiers 75013 Paris
Chèque à l'ordre de « IREL P »

Nom, Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Je commande : x 16 € = € Frais de port : 10 € par ouvrage Soit un total de €

Essonne : Écoles et collèges, 13 millions d'euros de fonds publics détournés, ça suffit !

Écoles primaires et maternelles privées : 2 millions d'euros versés par les communes

D'après les recherches d'Alain Veysset.

Sur l'ensemble des 26 écoles privées de l'Essonne, primaire et maternelles, 8 n'indiquent pas leur nombre d'élèves, pour les autres, cela va de 110 élèves à 528 enfants. Soit un total de 5228 élèves pour les 18 écoles qui indiquent le nombre de leurs élèves, pour l'année scolaire 2014-2015.

Les subventions varient selon les communes, néanmoins le Préfet du département a fixé, par sa circulaire DCL/2 du 18 juillet 2014, le coût moyen de ces subventions municipales à 369 Euros pour le primaire et 1128 Euros la maternelle. Ces sommes correspondent d'après le préfet à ce qui est versé en moyenne par les communes aux élèves scolarisés dans l'école publique.

Une commune qui n'a pas d'école privée mais des enfants scolarisés dans des écoles privées hors commune doit verser ces sommes aux communes qui accueillent ces enfants (Article L442-5-1 du Code de l'éducation) de façon obligatoire.

Dans l'annuaire Internet des écoles privées de l'Essonne, le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il est difficile d'y retrouver ses petits... Très peu indiquent qu'elles ont des classes de maternelle ou encore le nombre des élèves dans ces classes qu'elles scolarisent...

Je n'arrive donc qu'à 211 élèves dans les maternelles privées et 5017 en primaire, ce qui fait 1 851 273 Euros en primaire et 238 008 Euros en maternelle, total : 2 089 281 Euros au total, donc deux millions d'euros de subventions annuelles uniquement par les communes de l'Essonne... Il y en a sûrement d'autres... Sans parler des huit écoles qui n'ont pas d'élèves déclarés sur leur site internet et qui reçoivent néanmoins des sous...

Collèges privés sous contrat : plus de 11 millions d'euros

Communiqué par Françoise Rousseau :

Dans le budget primitif voté le 26 janvier 2015, le montant des subventions pour les collèges privés sous contrat dans l'Essonne est 10 247 784,07 euros auxquels il faut rajouter 900 000 euros déjà provisionnés soit un total de 11147784,07 euros pour les 19 collèges privés sous contrat dans notre département (je n'ai pas la distinction entre matériel

et personnel). Il y a 15 lycées privés dans le 91 (certains font collège et lycée).

Lycées

Nous ne sommes pas encore en mesure de disposer du montant versé par la Région aux 15 lycées privés du département.

Extraits de la circulaire du préfet de l'Essonne du 8 décembre 2014

*« Écoles privée sous contrat d'association
Élèves scolarisés en classe maternelle et élémentaire*

- 1. Commune disposant d'une école publique la participation doit être égale au coût moyen d'un élève des classes de même nature de l'école publique gérée par la commune, multiplié par le nombre d'élèves pris en charge (avec limitation ou non aux seuls élèves domiciliés sur le territoire de la collectivité siège de l'établissement).*
- 2. Commune dépourvue d'école publique : le montant par élève doit être égal au coût moyen départemental servant de référence pour chaque niveau d'enseignement, soit 369 € en élémentaire et 1128 € en maternelle par élève (avec limitation ou non aux seuls élèves domiciliés sur le territoire de la collectivité siège de l'établissement).*

(...)

Les subventions à caractère social (fournitures scolaires individuelles, sortie pédagogiques, classes nature, classes de mer, classes de neige, arbre de Noël, participation aux frais de cantine et/ou de garderie, ...) font l'objet d'un financement spécifique distinct de la prise en charge des frais de fonctionnement de l'école. »

Compte tenu de cette circulaire, les budgets des communes ne distinguent plus la part dévolue aux écoles publiques de celle dévolue aux écoles privées, comme l'ont constaté les amis laïques qui ont tenté d'abonder notre enquête sur le pillage des fonds publics, comme l'ont déploré les élus républicains et laïques écartelés entre ce qui est légal (loi Debré, loi Carle) et ce qui est juste (pas un euro public aux établissements privés).

Raison de plus pour compléter le livre noir des atteintes à la laïcité. Raison de plus pour exiger le retour à la légalité républicaine par l'abrogation de la loi Debré, par le retour au vieux principe « l'État chez lui, l'Église chez elle » et à la non participation es qualité d'élus aux cérémonies religieuses (cf la présence du ministre Cazeneuve à l'inauguration de la cathédrale de Créteil et son discours du 3 octobre prononcé à la cathédrale de Strasbourg).



Vue d'artiste de la future cathédrale de Créteil



Valls à l'œuvre

le 6 juillet 2012, Manuel Valls et le maire de Cergy Dominique Lefebvre inaugurent la mosquée de Cergy (95)



Il fallait y penser !

La cathédrale d'Evry, payée sur fonds publics grâce à une astuce de J. Lang et M. Valls a également étrangement la forme d'un casque de croisé... symbole ou hasard ?



**À ça aussi !
(Vu à Saint-François, Guadeloupe)**

Une page anti dogmatique, à propos du livre d' Éric Stemmelen¹

La religion des seigneurs **Histoire de l'essor du christianisme entre le Ier et le VIème siècle.**

Nos esprits restent malgré eux sous le feu des inventions et des bondieuseries colportées par les apologistes chrétiens. Félicitations à Éric Stemmelen de contribuer à débarrasser cette histoire de scories de la propagande cléricale bi millénaire. Preuves à l'appui :

- recherches récentes de Lucien Jerphannon, de Ramsay, de Mac Mullen,
- œuvres en anglais non traduites encore en français de JHWG Liebeschuetz, Bryan Ward Perkin, Peter J. Heather,
- citations abondantes des philosophes gréco-romains et des Pères de l'Église : Augustin d'Hippone, Basile de Césarée, Irénée de Lyon, Grégoire de Tours, Ambroise de Milan,
- notes de bas de pages, bibliographie (10 pages).

Tour à tour sont abordés en historien les aspects qui posent problème :

- la prétendue historicité de Jésus-Christ,
- la réalité des persécutions contre les chrétiens, puis celles organisées par les chrétiens une fois au pouvoir,
- la nature du christianisme, religion des pauvres ou des esclaves, « message d'amour », religion nouvelle ?
- le culte tardif de Marie (la mariolatrie), continuation et substitut aux cultes populaires en vogue (Cybèle, Isis, Artémis, Tanit, Athéna, ...),
- la place dévolue à la femme (porte du diable selon Tertullien) : faire des enfants.

Éric Stemmelen n'est pas le premier à faire le point sur ces « absurdités » qui n'empêchaient pas de croire un Tertullien ou un Augustin d'Hippone et qui ont été magistralement épinglées par Voltaire.

Sa revisite des textes anciens reste un des principaux intérêts d'une grande partie de ces 317 pages consacrées à la « religion des seigneurs ».

Les chapitres consacrés aux causes de l'essor fulgurant du christianisme à partir du IVème siècle sont du plus grand intérêt. L'auteur apporte des réponses pertinentes à la « question qui tue » : comment cette religion est-elle devenue, en 80 ans, au IVème siècle, le religion d'État, après avoir végété pendant trois siècles ?

Pourquoi a-t-elle, *in fine*, eu raison de la religion traditionnelle des cultes d'Isis, de Mithra, de l'arianisme, du manichéisme, du donatisme, des cultes domestiques aux lares et aux pénates, malgré leur résistance et leur enracinement.

Éric Stemmelen montre magistralement que cette « révolution culturelle » fut contemporaine d'une crise profonde de l'empire romain liée au manque d'esclaves dû à l'essoufflement du système impérialiste et au développement des grands domaines (latifundia) mis en valeur par des hommes « libres », les colons.

La religion nouvelle, via les évêques, a contribué à formater pour ces « seigneurs » la main d'œuvre adéquate :

- une main d'œuvre « libre » disciplinée, soumise au seigneur, fixée à la terre,

une main d'œuvre portée sur le travail donc détournée des habitudes bien ancrées des Romains (oisiveté, mépris du travail laxisme sexuel).

Le vieil ordre sénatorial, impérialiste, esclavagiste, basé sur « le pain et les jeux » offerts aux Romains fut ainsi supplanté par celui des grands propriétaires fonciers et amené à perdre le pouvoir politique (empire chrétien de Constantin, de Théodose, ...). La voie était ouverte vers la société féodale et la destruction de la culture antique qui caractérise le Moyen Âge.

L'auteur prend ainsi à contrepied tous ceux qui ont voulu réécrire l'histoire. Il y réussit magistralement.

À lire absolument.

Louis Couturier (stimulé par Philippe Bouyries)

¹ Michalon éditions, 2010

Ouvrages recommandés, disponibles à la librairie de la LP

Philippe Besson, Christian Eyschen
& Dominique Goussot

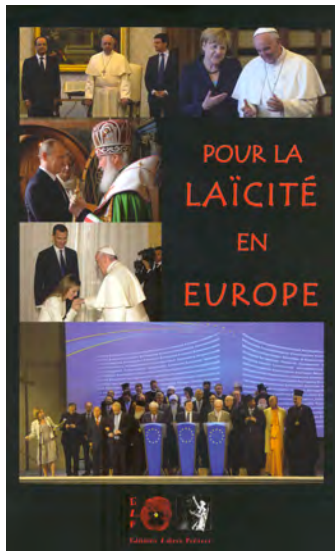
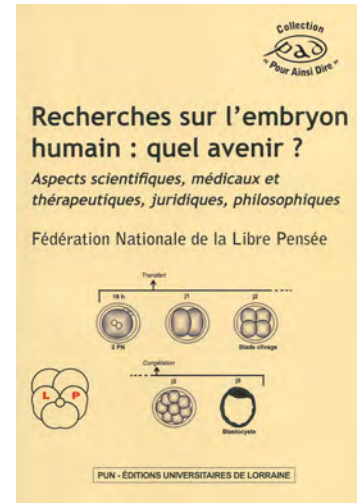


Révolutionnaires & Libres Penseurs sous l'Équerre & le Compas

Libre pensée - Socialisme - Franco-Maçonnerie : rencontre

Préface de Philippe Guglielmi

THEOLIB - COLLECTION "GALAAD"



Eric Stemmelen

LA RELIGION DES SEIGNEURS

Histoire de l'essor du christianisme
entre le I^{er} et le VI^e siècle

MICHALON



La préparation de la manifestation du 5 décembre

Nous envisageons d'affréter un car qui ferait le parcours suivant : Evry, Arpajon, Les Ulis, Massy, Paris et retour.

Inscription à la manifestation nationale du 5 décembre

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :

Je participerai à la manifestation : ____

Je prends une option pour ____ place(s) dans le car : La mienne ____ + ____

Je commande des autocollants : nb ____

Je commande des tracts : nb ____

Je commande des affiches : nb ____

À renvoyer par retour par mail ou par courrier à

- LP 91 chez Françoise ROUSSEAU, 3 place d'Allemagne 91300 MASSY
(attention nouvel e-mail : franrous48@gmail.com)

- Gérard BRUNET <gerard.brunet13@orange.fr>

Fédération nationale de la Libre Pensée

10/12, rue des Fossés Saint Jacques, 75005 PARIS

téléphone : 01 46 34 21 50 – fax : 01 46 34 21 84 - site national : www.fnlp.fr

Pour recevoir la newsletter, s'inscrire à www.fnlp.fr